



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujetti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 2303 Both Number of Sheets: 2
Architect: M. G. Dixon,
1959

Number of Storeys: 1, Bungalow--no car accommodation
Single detached

Number of Bedrooms: 3

Fireplace? no,

Basement: -Yes--unfinished
-Laundry tubs located

Cladding:

Primary: Vertical wood siding
- $\frac{3}{4}$ "
Secondary: N/A
-
Other: Facebrick on chimney

Roof:

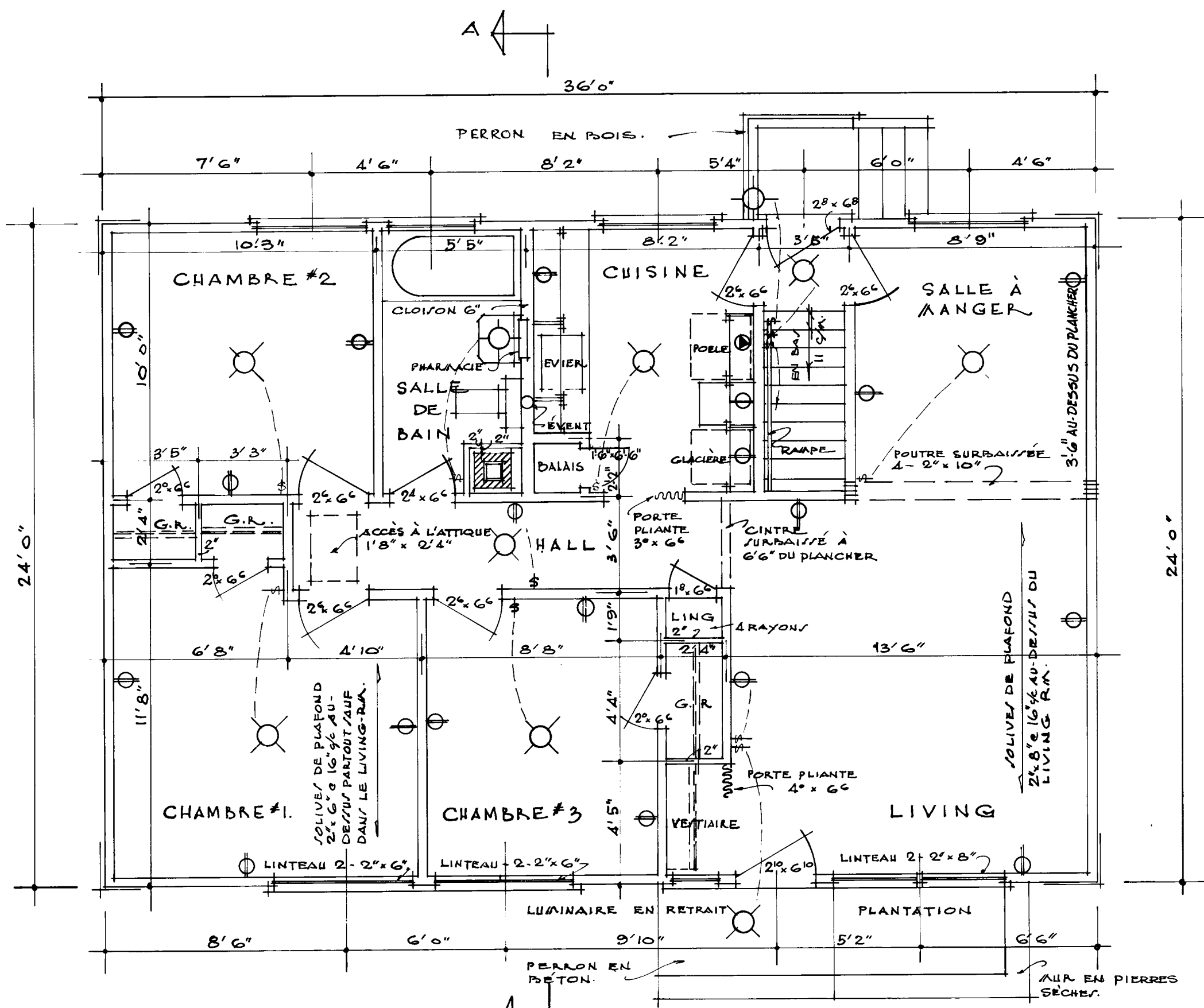
Materials: Asphalt shingles,
Shape: Gable

Special Features: Built-in planters
-Fieldstone; at front

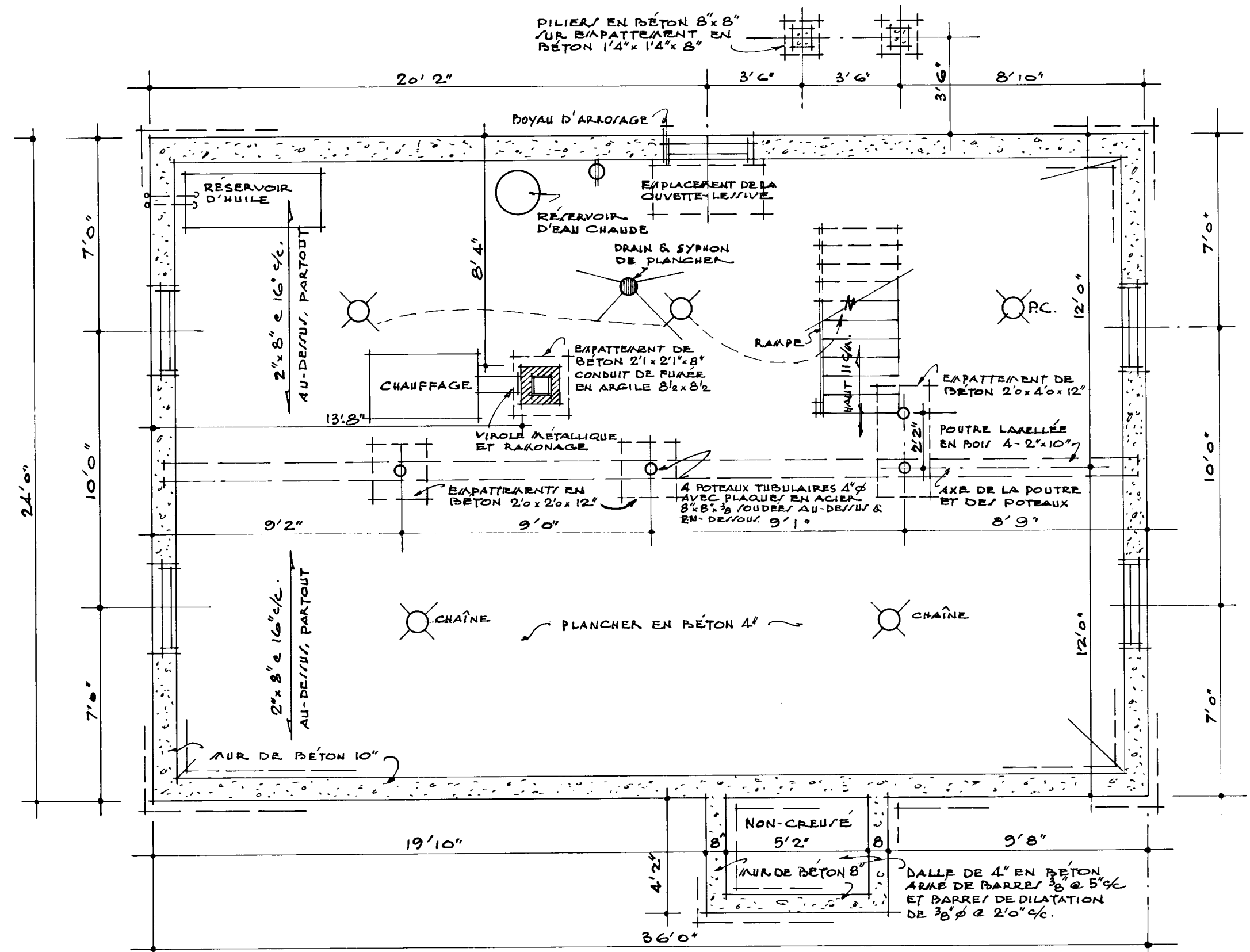
N/A
-

N/A
-

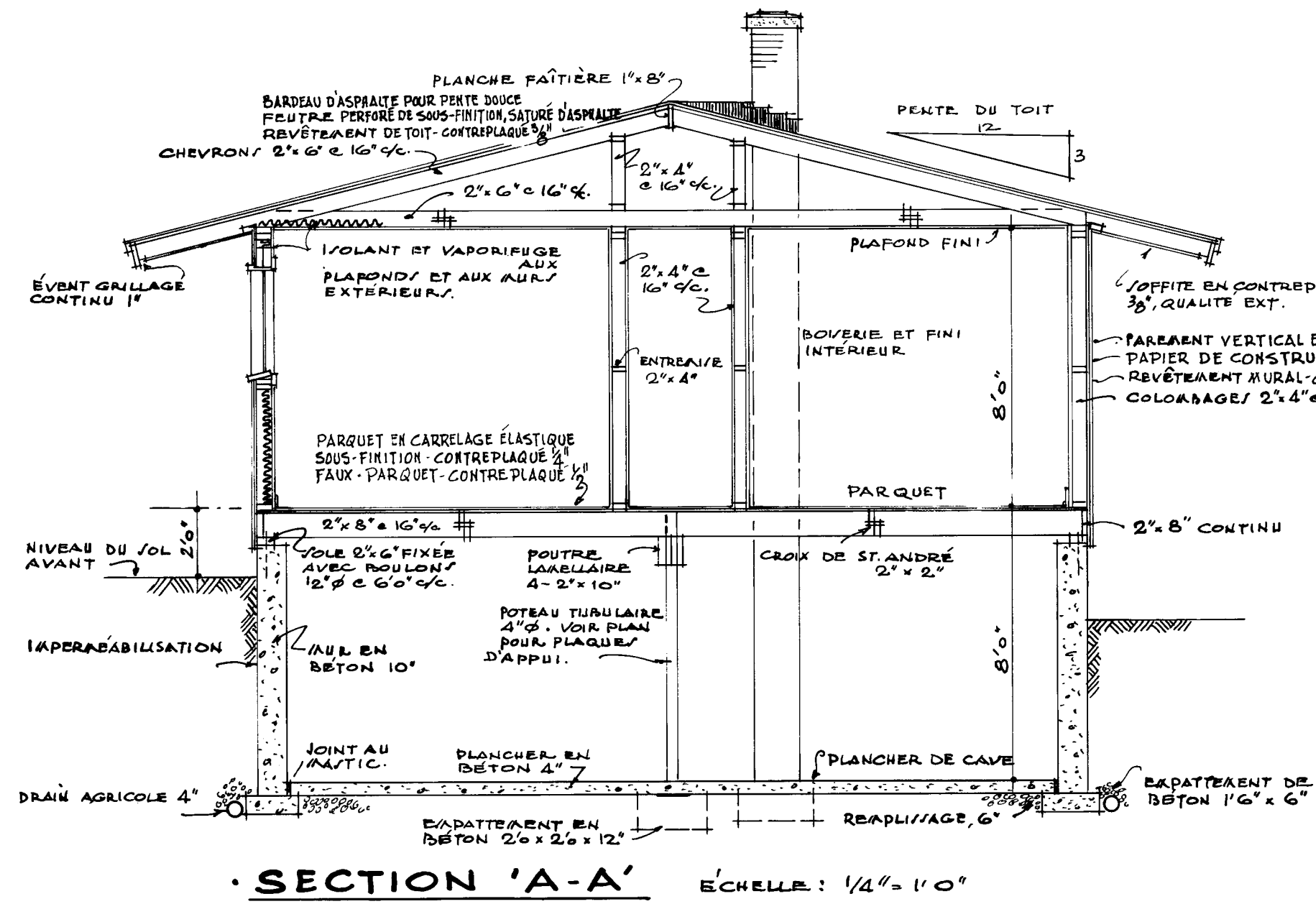
N/A
-



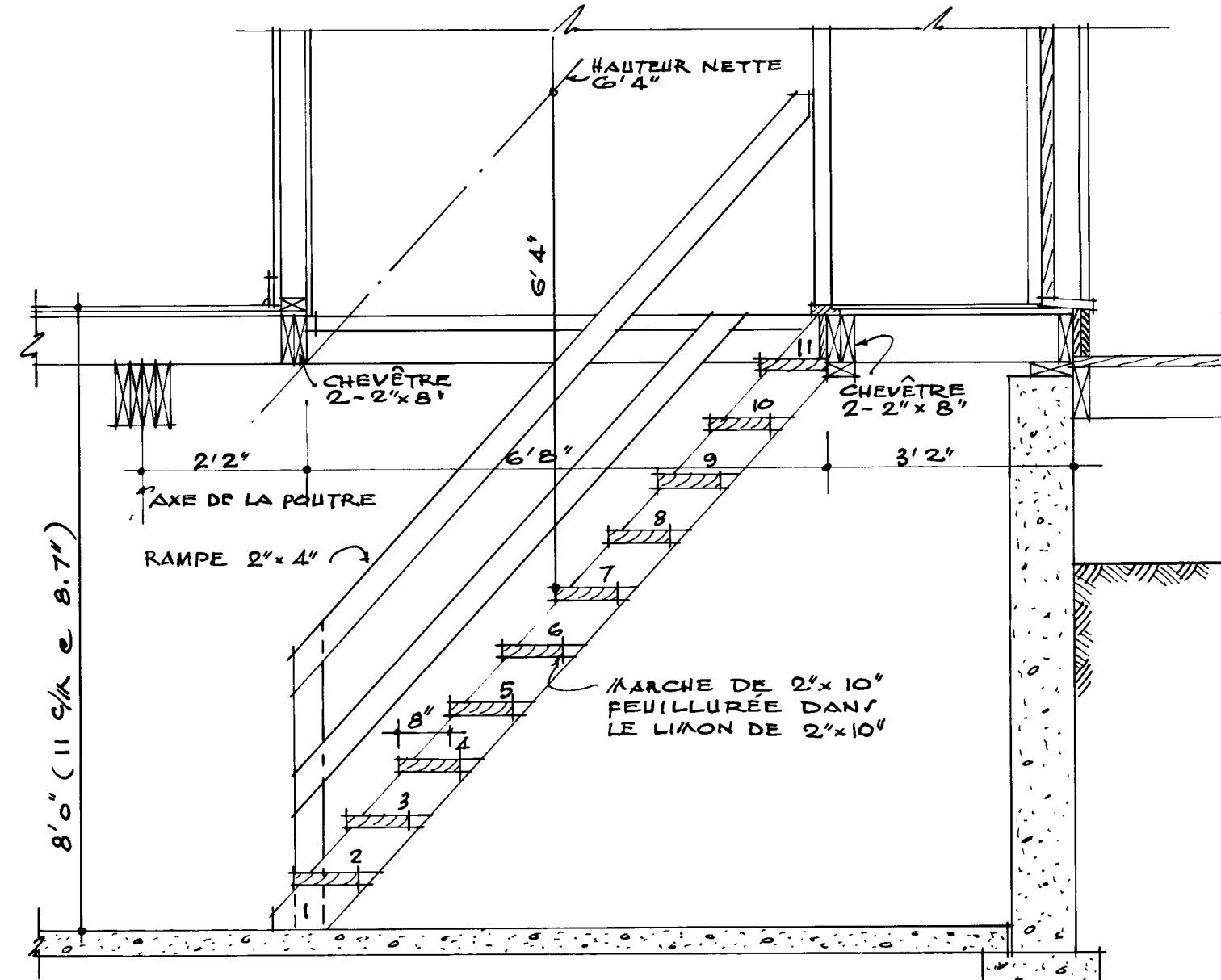
PLAN DU PREMIER ÉTAGE ÉCHELLE: 1/4" = 1'0"



PLAN DE LA CAVE ÉCHELLE: 1/4" = 1'0"



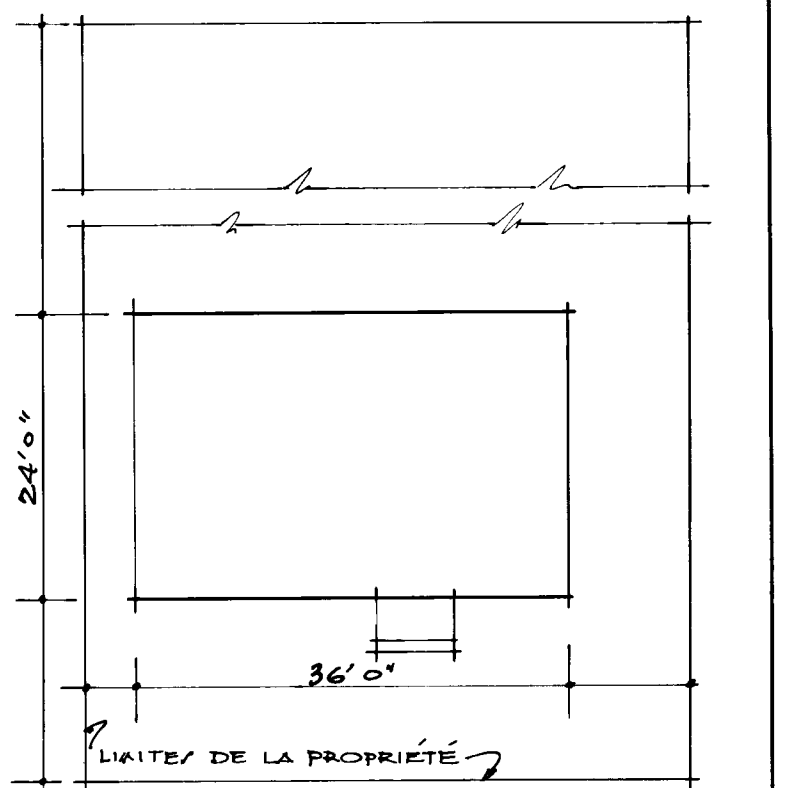
SECTION 'A-A' ÉCHELLE: 1/4" = 1'0"



SECTION À L'ESCALIER ÉCHELLE: 1/2" = 1'0"

- REMARQUES:**
- TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN PAYS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GELÉE. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE D'AUGMENTER LES DIMENSIONS DES EMPATTEMENTS ET DE LA FONDATION POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
 - LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUVELÉES JUSQU'À LA GELÉE. LES SOLIVES JUVELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 2' PAR DES PLACES À TOUTES LES 4' DE CENTRE À CENTRE POUR PERMETTRE LE PASSAGE DE CONDUITS DE CHAUFFAGE.
 - TOUS LES LINTEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC. DANS LES AURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA LIGNE DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CHARGEMENT.
 - TOUS LES LINTEAUX NOTÉS SONT PRIVÉS DE LA FACE EXTÉRIEURE DES COLONNAGES DANS LE CAS DE LA CONSTRUCTION À PAN DE BOIS, EN BRIQUE OU EN PIERRE PLACÉE SUR ROIS, ET DE LA FACE EXTÉRIEURE DE LA MAÇONNERIE MASIVE JUSQU'À L'AXE DES CLOISONS INTÉRIEURES.
 - L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DE JONTS ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUS LES CAS ILS DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
 - IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE À CINTRES DANS LE VESTIAIRE ET LES GARDE-ROBES.
 - IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.
 - a) LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 50 LIVRES PAR PIED CARRÉ ADJUVANT UNE CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
 - b) TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE CONSTRUCTION NO 1 ET DE L'ESSENCE ÉPINETTE DE L'EST SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.

REMARQUE:
LE PROPRIÉTAIRE INDICHERA L'ORIENTATION APPROXIMATIVE ET FOURNIRA, LE/DIMENSION/NE-CE/MAIRE/ AU PLAN DU TERRAIN.



PLAN DU TERRAIN ÉCHELLE: 1/16" = 1'0"

AVERTISSEMENT:
CE PLAN EST DRESSÉ POUR UNE CONSTRUCTION À PAN DE BOIS. POUR LA BRIQUE PLACÉE OU LA MAÇONNERIE MASIVE, AUGMENTER LES DIMENSIONS GÉNÉRALES DE 1'0".

27/2/64, UPDATED TO 1963 BUILDING STDS. RJD	11/9/60, BROOM CLOSET ADDED RJD
30/4/59, M. G. Dixon	11/9/60, REVISIONS 99
DATE: 2 MAR. 1959	DESIGN NO: 2303
SHEET NO: 1 de 2	
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION	



3-14-64	<i>Ed Smith</i>	2/12/64	UPDATED TO 1963 HOUSING STDS.	<i>rd</i>
DATE	NMA. STDS. CHKD. BY	DATE	REVISIONS	BY
			ARCHITECTE	
			M. G. DIXON	
		DATE	2 MAR. 1959	
		DESIGN NO.	SHEI	NO
		2303 ^F	2 de 2	
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION				